

**PROCES-VERBAL
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU JEUDI 4 AVRIL 2019**

Le 4 avril 2019 à 20h00

Le Conseil Municipal de la Commune de SAINT CYR dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Madame Martine OLLIVIER, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 26/03/2019

Étaient présents : Madame Martine OLLIVIER, maire, Cécile CELETTE, Mireille SEIGNOVERT, adjoints, Marc LECOINTRE, Laurent CELLARIER, Jean-Pierre GRANGE, Elodie BLACHE, Isabelle PALLUY Conseillers Municipaux.

Pouvoirs de : M. Bernard BALAYE à Mme Martine OLLIVIER
Mme Sylvie FRANCO à Mme Mireille SEIGNOVERT
M. Jean-Marc JANIN à M. Laurent CELLARIER
Mme Laetitia THOUÉZ à M. Jean-Pierre GRANGE
Mme Isabelle GONNARD à Mme Elodie BLACHE (arrivée à 20h30)

Excusé : M. Pierre SEUX

Absente : Mme Stéphanie PERRET

M. Laurent CELLARIER a été élu secrétaire de séance.

Lecture et approbation du procès-verbal de la réunion du 13 février 2019 et signature du registre des délibérations.

- **Vote du taux des 3 taxes directes locales pour l'exercice 2019** : délibération est prise à l'unanimité, afin d'augmenter les taxes de 1.5% pour l'année 2019 :

- * Taxe d'habitation : **9.57 %**
- * Foncier bâti : **16.43 %**
- * Foncier non bâti : **89.89 %**

Arrivée de Mme Isabelle GONNARD à 20h30

- **Vote du budget primitif 2018** :

BUDGET COMMUNAL :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 814 322.02 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 413 952.05 €

LOCAUX COMMERCIAUX :

FONCTIONNEMENT : Dépenses et Recettes : 47 307.59 €

INVESTISSEMENT : Dépenses et Recettes : 11 400.27 €

- **Convention de mise à disposition et d'utilisation de la balayeuse et du camion benne type Maxity** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le projet de convention entre la commune et Annonay Rhône Agglo pour la mise à disposition d'une balayeuse et d'un camion-benne type « Maxity ».

- **Subvention Ardéchoise** : délibération est prise à l'unanimité pour attribuer une subvention de 110€ à l'association Ardéchoise.

- **Subvention Alinéa** : délibération est prise à l'unanimité pour attribuer une subvention de 100 € à l'association Alinéa.

- **Contrat de Maîtrise d'œuvre aménagement Rue de Cizelle et Rue des Mûriers** : délibération est prise à l'unanimité pour approuver le contrat de maîtrise d'œuvre avec le cabinet Julien et associés pour un montant de 9 588€ TTC pour l'aménagement de la Rue de Cizelle et la Rue des Mûriers.

- Urbanisme :

Déclarations Préalables :

GAUTHIER Jimmy – 11 Allée du Béchet – modification porte de garage

COMBETTE Didier – 51 rue de Cizelle – apprentis

SALIQUE Odile – 38 rue de la Paix – changement tuiles

Certificat d'urbanisme :

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – B 1837

SCP GIRAUD – B 1622

Me Laurent SCHLAGBAUER – B 2148

SCP GIRAUD – COURTES LAPEYRAT – B 1471

Me Olivier COURTES LAPEYRAT – B69

Permis de construire :

LARRE Chloé/PATOUILLARD Jean-Charles – 170 Chemin de Combillon – transfert permis maison individuelle

BOURRET Julien/ BRIOD Juliette – 180 rue de la Grand'Vigne d'Eterpas – maison individuelle

- **Questions diverses**

- **Sollicitation emplacement camion Pizza** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande d'emplacement pour le projet de vente à emporter de « Pizzas ». Ce commerce ne faisant pas concurrence aux autres commerces présents sur la commune, les élus sont favorables à cette demande pour un jour dans la semaine, sous réserve du paiement d'un droit de place.

- **Ardéchoise** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'Ardéchoise pour l'organisation du passage de la course cycliste le mercredi 19 juin 2019. Les élus donnent un avis favorable à l'octroi d'une subvention de 110€ prise sur la réserve ainsi qu'à la prise en charge du ravitaillement pour environ 150€.

- **Association Leffé07** : Madame le Maire présente au Conseil Municipal une demande de l'association Leffé 07 pour la location de la salle des Mûriers pour le réveillon. Un avis favorable est donné à cette demande, le tarif de 800€ sera appliqué.

- **Tennis de Table** : Madame Mireille Seignovert informe le Conseil Municipal que les responsables de l'association Tennis de Table ont été rencontrés le 21 février concernant les créneaux horaires utilisés pour les entraînements à la salle des Mûriers. Les locaux sont inoccupés le mercredi soir et le club a son siège social sur Annonay. Le club est invité à trouver une solution pour l'utilisation de la salle à la rentrée 2019.

- **Familles Rurales** : Madame Mireille Seignovert présente au Conseil Municipal une demande de l'Association Familles Rurales pour la mise à disposition de la salle des Mûriers pour l'activité Karaté le mercredi soir. Un avis favorable est donné à cette demande.

- **Foot Loisirs** : Madame Mireille Seignovert donne lecture au Conseil Municipal d'un mail de l'association Foot Loisirs qui envisage l'organisation d'un marché aux puces le dimanche 1^{er} septembre du centre village à Modul'Auto. Les élus donnent un avis favorable à cette demande.

- **Alinéa** : Madame Mireille Seignovert donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de l'association Alinéa qui souhaite organiser une soirée animation le vendredi 17 mai à partir de 19h00 dans l'espace vert près de la bibliothèque. La commune est sollicitée pour l'octroi d'une subvention de 100 €. Les élus, à l'unanimité donnent un avis favorable à cette demande qui sera prise sur la réserve.

- **Scrabble** : Madame Mireille Seignovert donne lecture au Conseil Municipal d'un courrier de remerciements l'association Scrabble pour la participation de la commune au festival de scrabble les 9 et 10 mars 2019.

- **ACCA** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal que 160 couverts ont été servis lors de la soirée organisée par la Chasse à la salle des Mûriers le samedi 30 mars.

- **Trail des Tulipes** : Madame Cécile Celette informe le Conseil Municipal que dans le cadre de l'opération 100 000 tulipes contre le cancer organisé par le Lions club d'Annonay, le Trail des tulipes qui s'est déroulé à la salle des Mûriers le 23 mars, a permis de récolter des fonds afin d'aider la recherche sur les maladies neurodégénératives (maladie de Charcot). Elle précise que 250 coureurs et 300 marcheurs ont participé à ce trail.

- **Lotissement Impasse Buissonnière** : Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'un mur en pierre devait être construit par le lotisseur à l'entrée du lotissement situé Impasse Buissonnière. La construction d'un mur n'étant plus justifiée, en accord avec le lotisseur il a été convenu qu'il prenne en charge la voirie devant le lotissement.

- **Saint-Cyr de France** : Madame le Maire informe que la rencontre des Saint-Cyr de France se tiendra cette année à Saint-Cyr en Val les 20,21 et 22 septembre 2019.

- **Elections Européennes** : Madame le Maire rappelle que les élections Européennes auront lieu le 26 mai 2019. Elle demande aux élus de s'inscrire pour la tenue du bureau de vote.